

immédiat fit sauter le coin et les... M. Fisher est un jeune homme qui a reçu une excellente éducation...

ADMINISTRATION.

LA PATRIE

Paraît tous les jours à midi et à 5 h. du soir. Les abonnements partent du 1er du mois de chaque mois.

BONNEMENT

UN AN \$4.00 SIX MOIS 2.00 TROIS MOIS 1.00

BUREAU DU JOURNAL

33 et 34 rue St Gabriel.

LE PEUPLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE. Paraît tous les samedis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT

UN AN \$1.50 SIX MOIS 0.75 QUATRE MOIS 0.50

ANNONCES

50 cent la ligne, première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente.

H. BRAUGRAND

Directeur du Peuple et de La Patrie.

LA PATRIE

Montreal, 12 Octobre 1880.

COURRIER

M. le Dr Mousseau, d'Hoche-laga, a été nommé, hier, par acclamation commissaire des écoles de la municipalité d'Hoche-laga.

COMTE DE BROME

La présentation des candidats a eu lieu, hier, à Knowlton. Les libéraux ont posé la candidature de M. Sydney Fisher, riche agriculteur, de Knowlton, et les conservateurs celle de M. D. A. Manson, marchand, de Mansonville.

M. Fisher est un jeune homme qui a reçu une excellente éducation... M. Roswell Fisher, avocat, et M. Michel Auger, marchand, adressèrent la parole en faveur de M. Fisher.

ADMINISTRATION

LA PATRIE

Paraît tous les jours à midi et à 5 h. du soir. Les abonnements partent du 1er du mois de chaque mois.

BONNEMENT

UN AN \$4.00 SIX MOIS 2.00 TROIS MOIS 1.00

BUREAU DU JOURNAL

33 et 34 rue St Gabriel.

LE PEUPLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE. Paraît tous les samedis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT

UN AN \$1.50 SIX MOIS 0.75 QUATRE MOIS 0.50

ANNONCES

50 cent la ligne, première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente.

H. BRAUGRAND

Directeur du Peuple et de La Patrie.

LA PATRIE

Montreal, 12 Octobre 1880.

COURRIER

M. le Dr Mousseau, d'Hoche-laga, a été nommé, hier, par acclamation commissaire des écoles de la municipalité d'Hoche-laga.

COMTE DE BROME

La présentation des candidats a eu lieu, hier, à Knowlton. Les libéraux ont posé la candidature de M. Sydney Fisher, riche agriculteur, de Knowlton, et les conservateurs celle de M. D. A. Manson, marchand, de Mansonville.

qui est tout provisoire et optional, et sur les contrainants, qui sont MM. MacIntyre, Morion, Rose et Kohn, Rouché, ces derniers agissant pour eux-mêmes et non par délégation.

Le dernier livre de M. Arthur Buies

Le Saguenay et le lac St Jean tel est le titre du dernier livre que vient de publier M. Arthur Buies. Le grand écrivain canadien - c'est le titre que mérite noblement M. Buies - s'est surpassé. Son livre est à la fois une belle page d'histoire, un aperçu géographique, une description topographique d'une des plus riches régions de la province, et une œuvre qui exhale un parfum littéraire des plus raffinés.

Le Saguenay et le lac St Jean

Sur la région du lac St Jean on a eu des notions répandues par-ci par-là dans la presse. On a fait des tableaux enchanteurs du panorama qu'elle offre à l'œil du voyageur ou du colon, mais jusqu'à ce jour aucun paysagiste n'a peint les beautés du pays avec autant d'exactitude dans la conception, d'ampleur dans l'ensemble, d'éclat dans le coloris.

CLUB LETELLIER

Séance du "Club Letellier" demain soir (mercredi) au No. 198 1/2 rue Plessis.

Un assemblée politique à St Louis de Gonzague.

M. Bergeron, mieux connu dans les cercles officiels sous le nom percheronnique de "Beauharnois Boy" ayant défuté tous les libéraux présents, défaits et futurs d'aller le rencontrer à St Louis de Gonzague, dimanche dernier, une foule considérable d'électeurs du comté de Beauharnois s'est réunie à l'issue de la messe avec l'espoir d'assister à une discussion politique.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

— Les autorités douanières ont consenti à remettre à MM. Brock & Co, de cette ville, la consignation de bouchons de liège qui avait été saisie sous prétexte que l'envoi qui l'accompagnait était frauduleux.

CORRESPONDANCE

PRONONCIATION PARISIENNE

Le Saguenay et le lac St Jean tel est le titre du dernier livre que vient de publier M. Arthur Buies. Le grand écrivain canadien - c'est le titre que mérite noblement M. Buies - s'est surpassé. Son livre est à la fois une belle page d'histoire, un aperçu géographique, une description topographique d'une des plus riches régions de la province, et une œuvre qui exhale un parfum littéraire des plus raffinés.

Le Saguenay et le lac St Jean

Sur la région du lac St Jean on a eu des notions répandues par-ci par-là dans la presse. On a fait des tableaux enchanteurs du panorama qu'elle offre à l'œil du voyageur ou du colon, mais jusqu'à ce jour aucun paysagiste n'a peint les beautés du pays avec autant d'exactitude dans la conception, d'ampleur dans l'ensemble, d'éclat dans le coloris.

CLUB LETELLIER

Séance du "Club Letellier" demain soir (mercredi) au No. 198 1/2 rue Plessis.

Un assemblée politique à St Louis de Gonzague.

M. Bergeron, mieux connu dans les cercles officiels sous le nom percheronnique de "Beauharnois Boy" ayant défuté tous les libéraux présents, défaits et futurs d'aller le rencontrer à St Louis de Gonzague, dimanche dernier, une foule considérable d'électeurs du comté de Beauharnois s'est réunie à l'issue de la messe avec l'espoir d'assister à une discussion politique.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

— Les arrivages dans le port de Montréal ont été, durant le mois dernier, de 112,000 55 vapeurs et 57 voiliers, — soit une augmentation de 8 sur le mois correspondant de 1879.

CORRESPONDANCE

PRONONCIATION PARISIENNE

Le Saguenay et le lac St Jean tel est le titre du dernier livre que vient de publier M. Arthur Buies. Le grand écrivain canadien - c'est le titre que mérite noblement M. Buies - s'est surpassé. Son livre est à la fois une belle page d'histoire, un aperçu géographique, une description topographique d'une des plus riches régions de la province, et une œuvre qui exhale un parfum littéraire des plus raffinés.

Le Saguenay et le lac St Jean

Sur la région du lac St Jean on a eu des notions répandues par-ci par-là dans la presse. On a fait des tableaux enchanteurs du panorama qu'elle offre à l'œil du voyageur ou du colon, mais jusqu'à ce jour aucun paysagiste n'a peint les beautés du pays avec autant d'exactitude dans la conception, d'ampleur dans l'ensemble, d'éclat dans le coloris.

CLUB LETELLIER

Séance du "Club Letellier" demain soir (mercredi) au No. 198 1/2 rue Plessis.

Un assemblée politique à St Louis de Gonzague.

M. Bergeron, mieux connu dans les cercles officiels sous le nom percheronnique de "Beauharnois Boy" ayant défuté tous les libéraux présents, défaits et futurs d'aller le rencontrer à St Louis de Gonzague, dimanche dernier, une foule considérable d'électeurs du comté de Beauharnois s'est réunie à l'issue de la messe avec l'espoir d'assister à une discussion politique.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

— Les arrivages dans le port de Montréal ont été, durant le mois dernier, de 112,000 55 vapeurs et 57 voiliers, — soit une augmentation de 8 sur le mois correspondant de 1879.

CORRESPONDANCE

PRONONCIATION PARISIENNE

Le Saguenay et le lac St Jean tel est le titre du dernier livre que vient de publier M. Arthur Buies. Le grand écrivain canadien - c'est le titre que mérite noblement M. Buies - s'est surpassé. Son livre est à la fois une belle page d'histoire, un aperçu géographique, une description topographique d'une des plus riches régions de la province, et une œuvre qui exhale un parfum littéraire des plus raffinés.

Le Saguenay et le lac St Jean

Sur la région du lac St Jean on a eu des notions répandues par-ci par-là dans la presse. On a fait des tableaux enchanteurs du panorama qu'elle offre à l'œil du voyageur ou du colon, mais jusqu'à ce jour aucun paysagiste n'a peint les beautés du pays avec autant d'exactitude dans la conception, d'ampleur dans l'ensemble, d'éclat dans le coloris.

CLUB LETELLIER

Séance du "Club Letellier" demain soir (mercredi) au No. 198 1/2 rue Plessis.

Un assemblée politique à St Louis de Gonzague.

M. Bergeron, mieux connu dans les cercles officiels sous le nom percheronnique de "Beauharnois Boy" ayant défuté tous les libéraux présents, défaits et futurs d'aller le rencontrer à St Louis de Gonzague, dimanche dernier, une foule considérable d'électeurs du comté de Beauharnois s'est réunie à l'issue de la messe avec l'espoir d'assister à une discussion politique.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

— Les arrivages dans le port de Montréal ont été, durant le mois dernier, de 112,000 55 vapeurs et 57 voiliers, — soit une augmentation de 8 sur le mois correspondant de 1879.

CORRESPONDANCE

PRONONCIATION PARISIENNE

Le Saguenay et le lac St Jean tel est le titre du dernier livre que vient de publier M. Arthur Buies. Le grand écrivain canadien - c'est le titre que mérite noblement M. Buies - s'est surpassé. Son livre est à la fois une belle page d'histoire, un aperçu géographique, une description topographique d'une des plus riches régions de la province, et une œuvre qui exhale un parfum littéraire des plus raffinés.

Le Saguenay et le lac St Jean

Sur la région du lac St Jean on a eu des notions répandues par-ci par-là dans la presse. On a fait des tableaux enchanteurs du panorama qu'elle offre à l'œil du voyageur ou du colon, mais jusqu'à ce jour aucun paysagiste n'a peint les beautés du pays avec autant d'exactitude dans la conception, d'ampleur dans l'ensemble, d'éclat dans le coloris.

CLUB LETELLIER

Séance du "Club Letellier" demain soir (mercredi) au No. 198 1/2 rue Plessis.

Un assemblée politique à St Louis de Gonzague.

M. Bergeron, mieux connu dans les cercles officiels sous le nom percheronnique de "Beauharnois Boy" ayant défuté tous les libéraux présents, défaits et futurs d'aller le rencontrer à St Louis de Gonzague, dimanche dernier, une foule considérable d'électeurs du comté de Beauharnois s'est réunie à l'issue de la messe avec l'espoir d'assister à une discussion politique.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

— Les arrivages dans le port de Montréal ont été, durant le mois dernier, de 112,000 55 vapeurs et 57 voiliers, — soit une augmentation de 8 sur le mois correspondant de 1879.

CORRESPONDANCE

PRONONCIATION PARISIENNE

Le Saguenay et le lac St Jean tel est le titre du dernier livre que vient de publier M. Arthur Buies. Le grand écrivain canadien - c'est le titre que mérite noblement M. Buies - s'est surpassé. Son livre est à la fois une belle page d'histoire, un aperçu géographique, une description topographique d'une des plus riches régions de la province, et une œuvre qui exhale un parfum littéraire des plus raffinés.

Le Saguenay et le lac St Jean

Sur la région du lac St Jean on a eu des notions répandues par-ci par-là dans la presse. On a fait des tableaux enchanteurs du panorama qu'elle offre à l'œil du voyageur ou du colon, mais jusqu'à ce jour aucun paysagiste n'a peint les beautés du pays avec autant d'exactitude dans la conception, d'ampleur dans l'ensemble, d'éclat dans le coloris.

CLUB LETELLIER

Séance du "Club Letellier" demain soir (mercredi) au No. 198 1/2 rue Plessis.

Un assemblée politique à St Louis de Gonzague.

M. Bergeron, mieux connu dans les cercles officiels sous le nom percheronnique de "Beauharnois Boy" ayant défuté tous les libéraux présents, défaits et futurs d'aller le rencontrer à St Louis de Gonzague, dimanche dernier, une foule considérable d'électeurs du comté de Beauharnois s'est réunie à l'issue de la messe avec l'espoir d'assister à une discussion politique.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

Notes commerciales.

Aux dernières nouvelles reçues des îles de la Madeleine, la pêche a tellement manqué, cette année, que le gouvernement de France, dit-on, vient au secours des habitants de cette partie du pays.

PRONONCIATION PARISIENNE LE PROF. BAILLOT, DONT LES COURS DE FRANÇAIS À L'USAGE DES ANGLAIS ONT UN SI GRAND SUCCÈS, A L'HONNEUR D'ANNONCER QU'IL DEMANDE...

De LORIMIER, JOHN MURPHY & Cie No 306, rue Notre-Dame, Spécialité de chemises faites sur commande.

M. A. HAMILTON, 105, RUE ST JOSEPH, MARCHANDISES SECHES, NOUVEAUTÉS.

NETTOYAGE, AVIS PUBLIC est donné qu'à partir du premier jour de novembre prochain, le régime de la rue St Jacques...

Messieurs, laissez votre commande chez I. A. Beauvais, 190, rue St Joseph, si vous desirez avoir un habit fashionable.

Vente par autorité de justice, AVIS PUBLIC est présentement donné que MERCREDI, le VINGT OCTOBRE prochain à dix heures A.M. seront vendus...

Meilleure marchandise que partout ailleurs, J. STE MARIE & CIE, Vente importante de Marchandises Seches.

EDITION DE 5 HRS.

TELEGRAPHY.

Arrestation-Assaut. Quebec, 12.—Quatre autres embarcations de matelots (criminel) résidant sur la rue Champlain, ont été arrêtés hier et envoyés en prison par le magistrat du police.

Sept des hommes de l'équipage de la barque "Bosphorus" ont été envoyés en prison afin de comparaitre comme témoins au procès de Lynch, le matelot qui a tué un de ses camarades à Lévis la semaine dernière.

Thomas Lacroix, garde-magasin au service de monsieur William McElinon, se rendait chez lui avant hier au soir, lorsque rendu au coin de la rue St-Vallier une bande de voyous se précipita sur lui et après l'avoir terrassé, lui infligea des blessures sérieuses.

Depart-Emigration-Rumeur. Ottawa, 12.—M. E. Skead, qui a été repris du poser des clôtures en fil de fer sur une des sections du chemin de fer du Pacifique, doit partir sous peu pour Winnipeg.

Le colonel Farjina qui était allé explorer le hâvre de Kamistiquia est de retour en cette ville.

M. Dyke, agent d'émigration pour le gouvernement canadien à Liverpool, est de retour à Ottawa et doit partir pour l'Angleterre par le prochain steamer.

M. J. O. B. Bourcier, qui a été nommé greffier de la Chambre des Communes au remplacement de M. Patrick Detourneur de fonds.

St. Jean, 12.—Un jeune homme du nom de William Lawrence a été arrêté à Dorchester hier pour avoir détourné une somme de cinq cents piastres appartenant à la Toronto Reaper and Mower Company.

ANGLETERRE. La question d'Orient—Nouvelles d'Istanbul.

Hier au soir on lisait ce qui suit dans la "Times Gazette":

"Si James Asquith, à une heure avancée, on a reçu au ministère des affaires étrangères un dépêche de M. Goschen, ambassadeur anglais à Constantinople annonçant que la Porte avait consenti à céder Dulgino." Cette nouvelle n'est pas encore confirmée.

Une dépêche de Constantinople mande ce qui suit: Le sultan a cessé de consulter ses ministres au sujet de la ligne de conduite qu'il doit suivre relativement à la cession de Dulgino. On affirme que le sultan est disposé à céder Dulgino parce qu'il n'ose résister plus longtemps aux demandes des puissances.

Une autre dépêche de Constantinople dit que le sultan a déclaré qu'il abdiquerait si l'escadre européenne se rendait jusqu'à Constantinople.

Les dépêches annonçant la cession de Dulgino sont confirmées.

Hier le sultan a cédé aux exigences de la situation et s'est soumis sans condition. On a télégraphié immédiatement à Dulgino et aussitôt les troupes du Monténégro ont pris possession de la ville.

Cette nouvelle a été reçue avec beaucoup de satisfaction en Angleterre et les partisans du gouvernement considèrent ce événement comme un grand triomphe pour M. Gladstone.

Plusieurs grands propriétaires en Irlande quittent le pays de crainte d'être assassinés.

Les grangistes menacent de faire des démonstrations dans le nord de l'Irlande comme celles que font les membres de la ligue agraire dans les autres parties du pays.

Le gouvernement est décidé à arrêter le premier agitateur qui enfreindra la loi.

Il y a eu une grande assemblée à Ballydoon sous les auspices de la ligue agraire. Pendant qu'un orateur adressait la parole à la foule on s'aperçut que des reporters du gouvernement étaient sur l'estrade. Aussitôt il s'éleva beaucoup de tumulte; on se rua sur l'estrade et les reporters furent précipités à terre. Les amis de ces derniers vinrent à leur secours, l'ordre cessa de parler, mais personne parmi ceux qui avaient convoqué l'assemblée n'essaya d'apaiser les troubles, qui, pendant quelques instants, prirent des proportions sérieuses. La police réussit à protéger les reporters contre les attaques de la foule et à les mettre hors de danger.

Une dépêche de Quetta dit que la plus grande agitation régnait dans la partie du pays située au nord-ouest de Cachemire. Les tribus qui sympathisent avec Ayob Khan se sont querellées avec celles qui ont promis de jurer fidélité au nouvel émir. Des combats ont eu lieu et ont causé la mort de plusieurs personnes. Les tribus qui se sont alliées à Ayob Khan ont été vaincues et ont été obligées de se retirer.

Une dépêche de Téhéran à l'agence Reuters mande ce qui suit: La ville de Mirandab et quatre grands villages ont été pillés et toute la population a été massacrée par les Kurdes. Le gouvernement de Persie a ordonné d'envoyer deux bataillons d'infanterie et deux mille hommes de cavalerie ainsi qu'un détachement d'artillerie sur les lieux, mais ces troupes ne pourront atteindre leur destination avant une dizaine de jours.

On lit ce qui suit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord: Nous apprenons de St. Pétersbourg que la Chine a accordé de pleins pouvoirs à son ambassadeur afin que les négociations entre le gouvernement chinois et le gouvernement russe puissent se conclure d'une manière satisfaisante.

Procès Girard. La cause d'Elle Girard, accusée d'assaut avec intention d'infliger des blessures corporelles graves, s'est terminée aujourd'hui par un verdict d'acquiescement.

On se rappelle les incidents de cette cause célèbre. Une jeune fille, Mlle Amanda Trudeau, fut enlevée dans la soirée du 5 décembre 1879, par des inconnus. Une preuve de circonstance fit planer des soupçons sur la tête de l'accusé Elle Girard, qui jusqu'alors, avait joui d'une réputation irréprochable.

Enfin, l'enquête révéla que toute l'affaire n'était qu'une méprise basée sur des conjectures.

L'accusé était défendu par un des plus jeunes membres du barreau de Montréal, M. A. E. Potier, qui faisait ses débuts aux assises criminelles et qui a remporté un succès éclatant.

M. Potier a exposé la cause de la défense avec une éloquence à la fois énergique et sympathique. Pendant son discours on a vu des larmes couler des yeux de quelques jurés.

Un verdict d'acquiescement vint couronner cette magnifique plaidoirie.

CHRONIQUE MONTREAL.

Commissionnaire d'école.—M. J. B. Hérou, respectable citoyen d'Hechtelaga, a été élu, hier au matin, à l'unanimité, commissaire d'école pour cette municipalité.

Nouveaux steamers.—Il paraît que la ligne Allan va augmenter bientôt sa flotte de trois nouveaux steamers, l'un pour les passagers, les deux autres pour le transport du bétail.

Héritage.—Un homme du nom de Patrick Bushell vient d'hériter d'une somme de \$3,000 en argent, par la mort d'un parent à Québec. Il se met en route demain pour aller réclamer sa propriété.

Arrivages.—Deux navires océaniques sont entrés dans le port depuis samedi soir. De ce nombre, on compte sept steamers, deux bricks et trois brigantins.

Terminés.—Une consultation a eu lieu cette après-midi, dans les bureaux du gouvernement, entre le premier ministre et les représentants de la corporation au sujet de terminés et des ateliers du chemin de fer Q M O.

Triste cas.—La jeune fille de 13 ans, nommée Estelle Corbeille, qui a été condamnée à cinq années de détention dans la maison du Bon Pasteur, appartenant à une famille respectable de Laprairie et avait été enlevée par un jeune homme de la même localité. Le détective Lafon a trouvé la fugitive dans une maison mal famée, mais son séducteur l'avait abandonnée.

Lain désagréable.—Hier, une petite fille du nom de Béatrice s'amusa à pêcher des copeaux près du canal, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba dans le fleuve. Un homme de l'équipage d'une barge qui se trouvait près de là parvint à la sauver, en la saisissant par les cheveux.

Voleur châtie.—Hier, M. Roberts, entrepreneur, avait laissé sa voiture à la porte d'une maison, sur la rue Hédoude lorsque peu d'instants après, il vit un valet s'emparer de son fouet. Il se précipita aussitôt et saisissant l'individu au collet, lui enleva le fouet des mains, et lui administra une rôtie dont notre voleur se rappellera longtemps.

Chemin Q. M. O.—On a dit que le gouvernement de Québec va prolonger le chemin de fer du Nord jusqu'aux terrains de la prison, pour y construire les usines et les ateliers de la compagnie.

En même temps, le chemin serait continué jusqu'aux casernes, où serait placé la gare des passagers, dont les autres voies seraient passées par Montréal pour les trains de voyageurs.

Honnêteté.—J'ai vu, un cocher de place du nom de Humphreys, qui avait conduit un monsieur à l'hôtel Windsor, s'aperçut que celui-ci lui avait donné par erreur, pour un dollar, un billet de \$4. Il se mit à la recherche de l'étranger, mais ne put le trouver. Il est en ce moment à la recherche de l'argent assisté que le propriétaire se présente.

Accident.—Au nombre des victimes de l'accident de jeudi soir, arrivé au convoi rapide du tunnel de Hoosac (Mass.), on remarque M. C. H. Hosmer, surintendant de la compagnie de télégraphie qu'on nomme "Dominion". M. Hosmer a reçu des contusions assez graves aux bras et à la poitrine, ce qui l'empêchera probablement de se rendre à son bureau pendant quelques jours.

Vol.—Dimanche soir, la police a reçu avis qu'un homme s'était fait voler une montre d'or dans une maison mal famée de la rue Duboué. Le constable Lafon se rendit à cette maison et arrêta un nommé Horace Vallières, sous soupçon d'avoir commis le vol. On dit que Vallières n'est pas le coupable, mais qu'il était en compagnie du voleur. Il a été incarcéré en attendant son procès.

Actions de grâce.—Le gouvernement fédéral a fixé le 3 novembre prochain comme jour d'actions de grâce pour les abondantes récoltes de cette année. Le gouvernement provincial a fixé le même jour pour cette province.

La cause de Lévi Girard, accusé d'assaut avec intention d'infliger des blessures corporelles graves, s'est terminée aujourd'hui par un verdict d'acquiescement.

On se rappelle les incidents de cette cause célèbre. Une jeune fille, Mlle Amanda Trudeau, fut enlevée dans la soirée du 5 décembre 1879, par des inconnus. Une preuve de circonstance fit planer des soupçons sur la tête de l'accusé Elle Girard, qui jusqu'alors, avait joui d'une réputation irréprochable.

Enfin, l'enquête révéla que toute l'affaire n'était qu'une méprise basée sur des conjectures. L'accusé était défendu par un des plus jeunes membres du barreau de Montréal, M. A. E. Potier, qui faisait ses débuts aux assises criminelles et qui a remporté un succès éclatant.

Le canal.—Lors de l'accomplissement par le vapeur "Athena", une des plus célèbres de notre nation, de la traversée de l'écluse du canal se détacha et s'enfonça dans l'eau, resta dans une position qui nuisait beaucoup à la navigation.

Hier des plongeurs se sont mis à l'ouvrage et après plusieurs heures de travail, ils ont parvenu à retirer cette porte et à la déposer sur la berge.

Exportations.—Depuis le 1er de septembre, 36,357 barils de pommes ont été exportés de Montréal. Pendant la semaine dernière, on en a expédié 11,376 barils et la semaine précédente 7,297.

Il a aussi été exporté pendant la semaine dernière 23,154 boîtes de fromage et 9,335 tins de beurre. Pendant la semaine précédente, 21,285 boîtes de fromage et 7,331 tins de beurre.

Pins.—Pendant la nuit de dimanche à lundi, M. Toussaint Guilbault, employé chez M. J. Ste Lapine, propriétaire du parc qui porte ce nom, était couché sur son sofa, dans la maison de M. L. L. L., lorsqu'il sentit une main se poser sur lui et en même temps un individu se lever aussitôt et parvint à s'emparer de l'individu. Il appela M. Lapine et on découvrit alors que le filou était un jeune français, de St. Régis, nommé Laurent Lévesque. Le coupable a été traduit devant le magistrat de police et condamné à subir son procès devant le cour criminel.

Aux hommes d'affaires.—Nous vous recommandons un charmant petit livre ayant pour titre: "Les méthodes de l'arithmétique, ou l'art de résoudre à l'aide d'un seul chiffre ou d'une simple addition, toutes les règles d'intérêt ou d'escompte simples ou composées, en dix minutes d'étude." Cet ouvrage, d'un format portatif, contient des règles des plus faciles au sujet des opérations de bourse et la preuve des quatre règles par l'addition et la soustraction.

Le livre est recommandé par le "Patriote" et par le "Journal de Montréal". Il a remporté aux hommes d'affaires. Il a pour auteur M. J. M. Damais, Chevalier de la Légion d'honneur. Prix 25 cts. Voir l'annonce.

Nouvelle société.—Nous avons le plaisir de vous annoncer que M. J. O. B. Bourcier, autrefois employé dans la maison Dupuis et Fères, vient de s'associer à M. Jules Labine, marchand de nouveautés de cette ville, No 131, rue Notre-Dame. La maison de M. Jules Labine est une des plus anciennes et des plus recommandables de notre commerce canadien-français.

M. Bétrony ne pouvait apporter en mieux lieu l'expérience, l'activité et l'intégrité qui lui ont mérité ailleurs la pratique d'un patronage nombreux et distingué.

L'assortiment de marchandises de la nouvelle maison "Jules Labine et Cie" se compose de ce qu'il y a de plus nouveau, de plus varié et à des prix le plus modérés sur le marché.

Nous espérons bien que M. Bétrony trouvera dans sa nouvelle sphère tout l'encouragement et le succès qu'il mérite.

Voyage en ballon.—Dimanche après-midi, quelques personnes ayant fait monter un ballon sur la place Dufferin, un petit chien, qui s'était échappé dans les filets, fut emporté par le ballon et resta suspendu par une patte. Au-dessus de la rue St. Laurent, le petit animal parvint à se dégager, et tomba soudainement dans la rue, effrayant beaucoup quelques dames qui passaient. Chose étrange, le chien ne fut pas sérieusement blessé, il se releva immédiatement et prit la fuite.

Accident.—Un nommé Baines, palefrenier au service de M. Garvais, rue Bonaventure, a fait un faux pas, hier, en descendant quelques marches d'un escalier, dans la cour de sa maison, et s'est fracturé une jambe au-dessus de la cheville du pied.

Vol.—Une femme du nom de Carolina Marsden a été arrêtée hier soir pour un vol de 100 francs. Elle est accusée d'avoir volé une boîte de bois, quelques verges de toile, une pipe de zinc, des paquets de laine fine et deux ou trois livres de viande, le tout appartenant à M. D. Campbell.

Désordre.—Napoleon Bouthillier, charretier, domicilié rue Montcalm, est arrivé chez lui en état d'ivresse, dimanche soir, et causa beaucoup de désordre, menaçant de frapper son père et son frère. La police ayant été avertie, la fonction fut conduite au poste et admis à faire défaut. Un mandat d'arrestation a été lancé contre lui.

Rien de plus charmant.—Vous tous qui aimez voir le bonheur, ne manquez pas d'aller le chercher où il se trouve. Entrez chez Dubas, De Maisis et Cie, achetez un chapeau ou des fourrures, et vous saurez ce que c'est que le bonheur.

Très bon service.—LOUIS BELLAIR, Joliette, 2 Juillet 1880.

Tribunal.—ASSISES GRIMMELLES.

Président de l'hon. juge-en-chef Sir A. A. Dorion.

Le procès de Elle Girard, accusé d'être un des auteurs de l'attentat commis sur Mlle Amanda Trudeau, s'est continué ce matin. Les derniers témoins ont été examinés et après le plaidoyer de l'avocat de la défense et de l'accusé du jour, les jurés se sont retirés dans leur salle.

Cette après-midi, vers 1 heure et demie, on a rendu un verdict d'acquiescement et l'accusé a été relâché en liberté.

Notre ami, M. A. E. Potier, était l'avocat de la défense.

SESSIONS SPECIALES. D'après Sir Hon. Juge Dugas.

Joseph Ross, infraction à la loi des poids et mesures, \$25 et les frais ou 1 mois.

Edouard Gilbert, voleur de bijoux sans licence \$75 et les frais ou 3 mois.

Rosalie Raymond, voleuse de bijoux, 100 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Caroline Marsden, 30, vol de toile, laine, et autres articles, 6 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Louis Dickson, 28, voleur de bijoux, 20 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Marie Nolin, voleuse de bijoux, 10 et les frais ou 3 mois.

Devant Son Hon. le juge Dugas. Rose Doyon, voleuse de bijoux, 10 et les frais

AMOUR ET LARMES

—Je n'ai aimé qu'Annonciade et jamais jamais qu'elle. Elle ne dit rien et se mit à marcher plus rapidement qu'au début. Pourquoi, puisqu'elle lui parlait avec le cœur, la blessait-il au cœur ?

Tant que la passion existe, tout homme est employable et méchant. Ou Amédée venait de mentir lâchement, ou sa conduite depuis quelques jours, à l'égard de Marie, était une indigne comédie.

Elle ne voulait pas le suivre sur ce terrain. Elle était dehors à cette heure pour parler sérieusement à un homme sérieux. Lui s'étonna de son silence, comprit qu'il était allé trop loin et l'avait blessée.

Un regret amer le mordit au cœur, le regret qui suit toute faute de précipitation, toute faute sans rache. Marchant à côté d'elle : —Marie, dit-il, vous ai-je offensée ?

—Alligée, répondit-elle avec simplicité. —Vous paraissez douter de mes sentiments, en ai-je donné le droit à quelqu'un ?

—Je n'ai pas douté de vous et n'ai souffert que du ton avec lequel vous m'avez parlé, je n'est pas celui d'un frère avec une sœur. Il se mordit les lèvres jusqu'au sang dans l'obscurité, pour retenir une protestation. Ce mot de sœur lui tomba glacé sur le cœur.

—Je ne suis pas digne d'être votre ami, murmura-t-il. —Il faut le devenir, répondit-elle, avec une grâce infinie.

—Jamais je ne vous appellerai ma sœur, dit-il avec une agitation croissante. —Appelez-moi comme vous voudrez, répondit-elle, en apparence sérieuse et froide comme du cristal.

Il était assis sur le banc, et ne s'était rien dit ; je crois bien cependant qu'ils s'étaient compris. Combien de petites lumières virent ainsi leur apprendre à l'un et à l'autre l'orage qu'ils portaient au cœur et ce fut infini.

AMOUR ET LARMES

—Je n'ai aimé qu'Annonciade et jamais jamais qu'elle. Elle ne dit rien et se mit à marcher plus rapidement qu'au début. Pourquoi, puisqu'elle lui parlait avec le cœur, la blessait-il au cœur ?

Tant que la passion existe, tout homme est employable et méchant. Ou Amédée venait de mentir lâchement, ou sa conduite depuis quelques jours, à l'égard de Marie, était une indigne comédie.

Elle ne voulait pas le suivre sur ce terrain. Elle était dehors à cette heure pour parler sérieusement à un homme sérieux. Lui s'étonna de son silence, comprit qu'il était allé trop loin et l'avait blessée.

Un regret amer le mordit au cœur, le regret qui suit toute faute de précipitation, toute faute sans rache. Marchant à côté d'elle : —Marie, dit-il, vous ai-je offensée ?

—Alligée, répondit-elle avec simplicité. —Vous paraissez douter de mes sentiments, en ai-je donné le droit à quelqu'un ?

—Je n'ai pas douté de vous et n'ai souffert que du ton avec lequel vous m'avez parlé, je n'est pas celui d'un frère avec une sœur. Il se mordit les lèvres jusqu'au sang dans l'obscurité, pour retenir une protestation. Ce mot de sœur lui tomba glacé sur le cœur.

—Je ne suis pas digne d'être votre ami, murmura-t-il. —Il faut le devenir, répondit-elle, avec une grâce infinie.

—Jamais je ne vous appellerai ma sœur, dit-il avec une agitation croissante. —Appelez-moi comme vous voudrez, répondit-elle, en apparence sérieuse et froide comme du cristal.

Il était assis sur le banc, et ne s'était rien dit ; je crois bien cependant qu'ils s'étaient compris. Combien de petites lumières virent ainsi leur apprendre à l'un et à l'autre l'orage qu'ils portaient au cœur et ce fut infini.

MM. DEVITS & ARMAND COIFFEURS DE PARIS, No 87, RUE BLEURY, OUVRAGES EN CHEVEUX, PERRUQUES POUR DAMES ET POUR HOMMES, Toupets, Bandeaux, Nattes, Chignons, etc.

TELEGRAPHE D'ALARME LOCALITE, Liste de pharmacies et autres services locaux.

Wm Camobell & Cie, 463 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, On vend actuellement à des PRIX EXTREMEMENT REDUITS.

Medicaments Français, Les avantages viennent de recevoir une nouvelle consignment de médicaments français.

VERITES, AMERS DE HOUBLON, Contenant du Houblon du Buchy, de la Mandragore, dent-de-lion.

ILS GUERISSENT, Les maux d'estomac, intestins, foie, reins, vessie, etc.

HOTEL ST JAMES, A Trois-Étoiles, Le plus récent et le plus confortable hôtel de la ville.

HOTEL DU CANADA, Rue St Gabriel, MONTREAL, MADAME SAUCIER, Librairie et Reliure.

LUBY POUR LES ICHTUEUX, Avis aux fumeurs, J'ai introduit dans toutes les parties du pays des tabacs portant les marques suivantes.

LE RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY, Nos pratiques parlent très favorablement du Renvovateur de Luby.

R. J. DEVINS, Pharmacien, Seul agent pour le Canada, Avendre à bon marché, UNE PRESSE "ADAMS".

FACTUMS, Selon les Règles des Cours, ON IMPRIME LES, LE FARCEUR, H. BEAUGRAND, Bureau de la PATRIE, Montreal.

STAMENS DE LA GIRONNE, DOMINION, LIGNE DU Vermont Central, Trois trains express par jour.

LIBRAIRIE IMPRIMERIE ET RELIURE, Payette & Bourgeault, Libraires, No 250, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Canada Wire Co, BURNELL, ROGNERES DE BOITES, CROUTES SOLES (cui slab), BOGNERES DE BOITES.

Pianos! Pianos!, M. GEORGE DAVELUY, agent de plusieurs célèbres manufactures.

ARCHAMBAULT, Artiste Photographe, 800 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

A BONNEVILLE, A l'honneur d'annoncer au public qu'il reçoit de la Manufacture d'Arques, des livres et des cartes postales.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHIEUX ET D'ONTARIO, ARRANGEMENTS D'ATELIER, MONTREAL ET QUEBEC.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA, Les bateaux pour la BAIE D'ALEXANDRIA et à Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA, Les bateaux pour la BAIE D'ALEXANDRIA et à Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA, Les bateaux pour la BAIE D'ALEXANDRIA et à Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA, Les bateaux pour la BAIE D'ALEXANDRIA et à Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA, Les bateaux pour la BAIE D'ALEXANDRIA et à Hamilton.